

Identification du projet			
Acronyme du projet	AGIR	Durée du projet	36 mois
Titre détaillé	AGIR sur le comportement des pucerons pour réduire la transmission virale de la jaunisse de la betterave sucrière.		
Nom des partenaires			
Organisme de recherche		Entreprise ou partenaire socio-économique	
INRAE Institut de Génétique et Protection des Plantes (IGEPP) INRAE Plantes et Système de cultures Horticoles (PSH) INRAE Santé de Vigne et Qualité du Vin (SVQV)		Institut Technique de la Betterave (ITB)	
Descriptif de la solution (500 caractères max)			
<i>Détaillez ici la solution développée : méthode de gestion ou outil en précisant la cible (organisme nuisible) et le type de culture concerné</i>		L'identification de solutions alternatives aux néonicotinoïdes constitue un enjeu majeur pour la filière de la betterave sucrière. Des premiers travaux ont montré que des variétés de betterave et des plantes de service pouvaient influencer le comportement de <i>Myzus persicae</i> , principal vecteur des virus de la jaunisse. L'objectif de ce projet est de proposer une solution combinant ces deux leviers, pour identifier des stratégies qui limiteraient à la fois l'attractivité des betteraves et la transmission des virus.	
Montée en TRL			
TRL Initial	TRL 4	TRL Visé	TRL 6
Utilisateur final (300 caractères max)			
<i>Détaillez ici qui sera concerné par l'utilisation du produit développé (agriculteur, entreprises d'amont ou d'aval, etc.)</i>		Les utilisateurs finaux de la solution seront les agriculteurs, et le transfert pourra être réalisé par l'ITB (ex : articles sur le site internet, visites d'essai). Plus largement, les connaissances produites pourront alimenter d'autres filières.	
Estimation de la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires visée (500 caractères max)			
<i>Détaillez ici quel type de produits phytosanitaires est concerné (herbicide, insecticide etc.) et quelle réduction est envisagée (substitution totale, partielle si possible chiffrée)</i>		Quatre traitements aphicides étaient autorisés en 2023 sur la betterave sucrière, trois traitements devraient être disponibles à l'avenir. La stratégie développée dans le projet AGIR devra se substituer entièrement, ou partiellement, aux traitements aphicides selon le risque encouru de l'année considérée. Les années à risque élevé, elle permettrait de limiter les pertes de rendement liées à la jaunisse. Les années à risque faible à modéré, elle permettrait une économie de traitements aphicides, dont le nombre dépendra de l'efficacité obtenue de la solution testée.	
Durabilité de la solution (500 caractères max)			
<i>Détaillez ici l'impact attendu de la solution développée sur la santé et l'environnement,</i>		La solution développée rentre dans la catégorie des méthodes de lutte indirecte/prophylactique avec comme mécanisme clé l'inhibition de la propagation des virus par les pucerons, par opposition aux méthodes de lutte directe basées sur l'élimination du ravageur concerné. Ainsi, elle participe à une	

<p><i>l'économie et les questions sociales</i></p>	<p>transition de système en reconsidérant la protection de la betterave sucrière vis-à-vis des pucerons et de la jaunisse.</p>
<p align="center">Estimation du gain pour l'utilisateur final (500 caractères max)</p>	
<p><i>Détaillez ici l'impact économique du déploiement de la solution (prix de l'outil, gain en termes de coûts, de temps, de moyens humains etc.)</i></p>	<p>Les solutions agroécologiques seront plus coûteuses et plus risquées pour un agriculteur. Le projet s'attachera à en évaluer l'impact pour proposer aux betteraviers des solutions techniques qui n'alourdissent pas excessivement ses charges (ex : coûts des plantes de service, du semis à la destruction). Il est considéré qu'une réduction d'au moins deux traitements aphicides est souhaitée pour justifier de l'intérêt économique de la solution, ce qui permettrait de réduire l'IFT pour les aphicides d'au moins 50%.</p>